

Article 1. Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la signature de tout devis, des conditions générales de vente énoncées dans ce document et déclare les accepter. Ces conditions générales de vente complètent et prévalent toutes autres conditions figurant dans les devis signés par le client, sauf dérogation préalable, écrite et signée des deux parties.

Article 2. Signature de l'auteur

Création de site web : Le client autorise GIXIA à poser sa signature, son URL sur les sites internet réalisés, ainsi qu'exposer le travail sur le site gixia.fr ou tout autre support de communication.

Article 3. Domaine

GIXIA enregistrera, le (les) nom(s) de domaine choisi(s) par le client ou par GIXIA pour l'optimisation du référencement. Le client sera propriétaire du nom de domaine réservé pour lui une fois le paiement complet du devis acquitté. GIXIA étant l'intermédiaire auprès des bureaux d'enregistrement, les conditions générales de vente de ces derniers s'appliquent. En cas de défaut de paiement du devis total ou d'un renouvellement annuel, le client ne sera plus propriétaire du nom de domaine impayé.

Article 4. Hébergement

L'hébergement se caractérise par la location annuelle d'un espace disque sur le serveur dédié de la société GIXIA chez IONOS ou par la location d'un serveur dédié entièrement au client. GIXIA ne peut être poursuivi pour des problèmes liés au serveur sur lequel est hébergé le site du client. La responsabilité revient à la société d'hébergement IONOS.

Article 5. Référencement

Modification du code source, des textes, du contenu visant à améliorer le positionnement du site internet dans les moteurs de recherche. Il s'agit ici pour GIXIA d'une obligation de moyens et non de résultats. Le référencement étant influencé par des facteurs externes au site internet, GIXIA ne saura être tenue pour responsable du résultat.

Article 6. Maintenance

La mise en ligne d'un site internet déclenche obligatoirement l'abonnement mensuel de maintenance qui consiste en la sauvegarde journalière du site internet complet sur un serveur externe conservées 3 mois, la sauvegarde du serveur complet en cloud conservée 1 semaine, intervention en cas de bug, piratage, souci d'ergonomie, ou autre problème lié

au domaine, à l'hébergement ou aux emails coté serveur.

Article 7. Mise en ligne d'un site internet

Mise en ligne définitive d'un site internet après validation de la dernière étape de création par le client, le site devient visible de tous et des moteurs de recherche. Toute modification demandée après cette étape par le client fera l'objet d'un nouveau devis ou avenant au contrat de création. Pour des raisons de sécurité, GIXIA se réserve le droit de recevoir une copie des mails générés par le site pour une période de test à durée indéterminée.

Article 8. Abonnement mensuel

Tout site internet en ligne oblige la souscription à l'abonnement mensuel regroupant le nom de domaine, l'hébergement, le certificat SSL, la maintenance. Un supplément est affecté aux sites boutique. Un autre supplément cumulable est appliqué aux sites avec développement spécifique. Toute autre prestation annuelle sera mensualisée dans cet abonnement mensuel.

Article 9. Responsabilités du client

Délai de communication : Le client s'engage à fournir à GIXIA tous les renseignements afin de lui permettre de réaliser le projet de création. Au-delà de 7 jours ouvrés d'attente sans communication des éléments demandés par GIXIA, les délais de création / livraison se verront révisés sans engager la responsabilité de GIXIA.

Contenu : Le client est responsable du contenu de son site, des liens hypertextes, vidéos et du contenu des créations graphiques réalisées selon ses instructions.

Article 10. Administration du site web

Interface administration GIXIA : L'administration des sites GIXIA se fait par le biais d'une interface sur mesure programmée par GIXIA pour le client.

Demande d'accès total : Pour des raisons de sécurité pouvant se répercuter sur l'ensemble du serveur GIXIA, le client ne peut bénéficier d'un accès total à son site internet, ses fichiers ou sa base de données.

Article 11. Devis

La commande est effectuée par l'intermédiaire d'un devis rédigé par GIXIA. La commande est prise en compte dès réception du devis daté, signé par le client et réception de l'acompte prévu. Le devis est un élément contractuel indissociable des présentes conditions générales. Les factures de renouvellement de prestations par abonnement ne font pas l'objet de nouveau devis.

Article 12. Tarifs

Les tarifs sont fixés en HT et TTC et sont exprimés en Euros. Les tarifs sont disponibles sur demande auprès de GIXIA. Les tarifs des prestations et des options sont mentionnés dans le devis. GIXIA se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment suivant le cours de l'inflation, y compris les abonnements en cours.

Article 13. Retard de paiement et pénalités

Pour tout retard de règlement, GIXIA se réserve le droit d'une mise en demeure sous 30 jours, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le client, un supplément de 40€ de frais de recouvrement, la suspension de toutes les prestations en cours, et la résiliation de tout contrat liant le client à Gixia.

Article 14. Annulation de prestation

Annulation de la prestation par le client : Après la signature du devis et avant le début de la réalisation, GIXIA se réserve le droit de facturer 10% du montant total du devis pour l'étude et la mise en place. Pendant la réalisation des travaux : GIXIA se réserve le droit de retenir une somme au prorata des travaux effectués et du temps passé. Dans tous les cas, l'acompte versé à la signature du devis ne peut faire l'objet d'une demande de restitution auprès de GIXIA. Annulation de la prestation par Gixia : Le non-respect des obligations des présentes conditions générales donne à Gixia les pleins droits d'annulation des prestations en cours.

Article 15. Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par voie postale en recommandé avec accusé de réception à GIXIA dans la semaine calendaire suivant la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est effectuée dans ce temps, le dossier est considéré comme classé et ne peut faire l'objet de réclamation tardive ni d'une suspension de paiement.

Article 16. Responsabilité de GIXIA

GIXIA ne sera responsable envers le client que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables et ne peut être tenu pour responsable de problèmes tel que le contenu du site internet et des graphismes demandés par le client, les virus introduits dans les données, logiciels, mails du client, de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service, en effet GIXIA se réserve le droit, pour la maintenance technique l'interruption des services pour une courte durée.

Article 17. Résiliation

Chaque partie peut mettre fin à un abonnement par lettre recommandée avec avis de réception 3 mois avant la date souhaitée. Cette dénonciation ne donne droit à aucun remboursement et n'engage aucun frais de résiliation.

Article 18. Modalités de paiement

Les factures d'abonnements sont réglables par prélèvement automatique uniquement et par mois le premier jour de la période concernée. Le paiement par virement bancaire peut être accepté pour les abonnements à raison de 5€ HT par opération. Les autres factures sont réglables par prélèvement automatique ou virement bancaire, sur le compte mentionné en bas de chaque devis / facture.

Article 19. Services et conditions

Les parties conviennent que GIXIA peut modifier son service sans autre formalité que la modification des conditions générales en ligne